

## **Pierre MOSCOVICI, Directeur de campagne de François HOLLANDE**

Aujourd'hui, à la faveur d'une confiance destinée à alimenter une nouvelle polémique, Nicolas SARKOZY a invité François HOLLANDE à relire la Constitution sur la question de la laïcité. Le candidat sortant lui a également reproché de remettre en cause le consensus sur cette valeur fondamentale de la République. En vérité, le seul responsable politique qui soit revenu sur le consensus politique des Français concernant la laïcité, c'est le Président sortant !

C'est bien Nicolas SARKOZY lui-même, et lui seul, qui est à l'origine des nombreuses dérives d'interprétation et d'application de la laïcité, qui suscitent aujourd'hui l'inquiétude des Français. Faut-il rappeler qu'il n'a eu de cesse de dévoyer cette valeur essentielle, en tentant d'inventer la « laïcité positive » à Saint Jean de Latran, comme s'il en existait une qui fût négative, en affirmant notamment que le prêtre serait toujours plus légitime que l'instituteur pour éveiller la conscience des générations les plus jeunes ? Pendant le débat sur l'identité nationale, la laïcité a par ailleurs été instrumentalisée comme un sujet de polémique, là où elle constituait depuis plus d'un siècle le socle d'une culture commune, le ciment de notre société.

C'est justement parce qu'il y a eu, au cours des dernières années, trop d'ambiguïtés, trop de reculs, que François HOLLANDE, élu Président de la République, proposera d'inscrire les principes fondamentaux de la loi de 1905 dans la Constitution, en insérant, à l'article 1<sup>er</sup>, un deuxième alinéa ainsi rédigé : « la République assure la liberté des consciences, garantit le libre exercice des cultes et respecte la séparation des Eglises et de l'Etat, conformément au titre 1<sup>er</sup> de la loi de 1905, sous réserve des règles particulières applicables en Alsace et Moselle ».

Il s'agit donc de graver dans le marbre les principes d'une loi qui unit les Français, dans la diversité de leurs convictions, sans remettre en cause la liberté pour chacun de pratiquer sa religion, sans revenir sur les règles posées par le concordat en Alsace-Moselle, ni sur l'organisation de notre système éducatif. La loi de 1905 est un texte qui libère et qui protège. Contrairement à la démarche de division de Nicolas SARKOZY, François HOLLANDE veut pacifier et rassembler, il défend une laïcité ouverte et tolérante, et non une laïcité à géométrie variable.